

Communiqué de presse

Fribourg, le 8 février 2018

Le traitement du linge sera confié à un partenaire externe

Le Conseil d'administration de l'hôpital fribourgeois (HFR) s'est prononcé : les buanderies restantes, soit celles des sites de Fribourg et Tafers, seront externalisées à partir de 2019. Cette solution permettra à l'HFR d'éviter de lourds investissements à court et moyen termes, tout en se concentrant sur sa tâche principale. L'ensemble des collaborateurs au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée conserveront leur emploi.

Au vu de sa situation financière préoccupante, l'HFR entend éviter des investissements difficilement supportables à court et moyen termes et se recentrer sur sa mission principale : offrir à la population fribourgeoise des soins de qualité. Raisons pour lesquelles il ne traitera bientôt plus lui-même son linge.

S'appuyant notamment sur les conclusions de la double étude de faisabilité – technique et financière – réalisée par deux sociétés indépendantes en fin d'année passée (*lire le communiqué de presse du 29 novembre 2017*), le Conseil d'administration a en effet validé l'externalisation des buanderies des sites de Fribourg et de Tafers à partir de 2019. Le maintien du traitement du linge à l'interne et la concentration de cette tâche sur le site de Fribourg pour la prochaine décennie n'étaient tout simplement pas réalistes, tant pour des raisons pratiques que financières.

Cette décision met un terme à près de deux ans de réflexions et de discussions, dont une année d'échanges avec les partenaires sociaux. Nouvelle réjouissante pour le personnel : tous les collaborateurs concernés et au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée conserveront un poste à l'HFR, comme annoncé depuis le début des discussions. Pour rappel, le linge des trois autres sites hospitaliers (Billens, Meyriez-Murten et Riaz) est déjà traité en externe, à l'instar de la pratique en vigueur dans la plupart des établissements hospitaliers de la région (HIB, Groupe Insel et CHUV, par exemple).

La surface libérée par cette future externalisation permettrait en outre à l'HFR de rapatrier des bureaux actuellement situés dans un espace loué. Autre option : proposer cette surface – contre rémunération – à un partenaire externe. Plusieurs sociétés ont d'ores et déjà fait part de leur vif intérêt à s'installer à proximité directe de l'hôpital.

Renseignements

Philippe Menoud, Président du Conseil d'administration, T 079 230 74 50

Service de presse

Alexandre Brodard, Chargé de communication suppléant, T 026 306 01 23